



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-037-2023-04

PUBLIÉ LE 13 AVRIL 2023

Sommaire

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France / Conservation régionale des monuments historiques

IDF-2023-04-07-00019 - Arrêté préfectoral portant modification à l'arrêté de nomination à la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (1 page)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques

IDF-2023-04-13-00004 - Arrêté du 12 avril 2023 fixant la liste des représentants des administrations appelés à assister de façon permanente aux réunions de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly (2 pages)

Page 5

IDF-2023-04-13-00003 - Arrêté du 13 avril 2023 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly (10 pages)

Page 8

Direction régionale des affaires culturelles
d'Ile-de-France

IDF-2023-04-07-00019

Arrêté préfectoral portant modification à
l'arrêté de nomination à la commission régionale
du patrimoine et de l'architecture



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-
Portant modification à l'arrêté de nomination à la commission régionale
du patrimoine et de l'architecture**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE
PRÉFET DE PARIS
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L.611-2 et R.611-17 à R.611-25 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I^{er} ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié et relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté portant nomination à la commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 10 juin 2022 ;

arrête

Article 1^{er} : Les termes ci-après de l'article 3, de l'arrêté n° 2022-06-10-00004 du 10 juin 2022 :

Au titre de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux » :

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

« M. Yann GRILLÉRE, adjoint au maire de Magny-en-Vexin (95) »,

sont remplacés par les termes :

« M. Jean LORINÉ, adjoint au maire de Marines (95) ».

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à PARIS, le 07/04/2023
Pour le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
SIGNÉ
Laurent ROTURIER

1

Préfecture de la région d'Île-de-France
5 rue Leblanc 75015 Paris – Standard 01 82 52 40 00 – Télécopie 01 82 52 40 16
Adresse Internet : www.paris-idf.gouv.fr

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2023-04-13-00004

Arrêté du 12 avril 2023 fixant la liste des
représentants des administrations appelés à
assister de façon permanente aux réunions de la
commission consultative de l'environnement de
l'aérodrome de Paris-Orly

ARRÊTÉ

fixant la liste des représentants des administrations
appelés à assister de façon permanente aux réunions de la commission consultative de
l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 571-13 et R. 571-70 à R.571-80 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, régional des affaires culturelles d'Île-de-France ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les représentants des administrations appelés à assister de façon permanente aux réunions de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly sont :

- le directeur du transport aérien de la direction générale de l'aviation civile ou son représentant ;
- le directeur des services de la navigation aérienne de la direction générale de l'aviation civile, ou son représentant ;
- le directeur de la sécurité de l'aviation civile de la direction générale de l'aviation civile du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, ou son représentant ;
- le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, ou son représentant ;
- le préfet de l'Essonne ou son représentant ;
- le préfet des Hauts-de-Seine, ou son représentant ;
- le préfet du Val-de-Marne, ou son représentant ;
- le préfet de Seine-et-Marne ou son représentant ;
- le sous-préfet de Palaiseau, ou son représentant ;
- le sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt, ou son représentant ;
- le directeur régional et interdépartemental de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France, ou son représentant ;
- le directeur de la sécurité de l'aviation civile nord de la direction générale de l'aviation civile, ou son représentant ;
- le chef de département surveillance et régulation de l'aéroport de Paris-Orly, de la direction

de la sécurité de l'aviation civile nord de la direction générale de l'aviation civile, ou son représentant ;

- le directeur général de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France ou son représentant ;

- le directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ou son représentant ;

- le directeur départemental des territoires de l'Essonne, ou son représentant ;

- le directeur de la réglementation et de l'environnement de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

- le directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France ;

- le chargé de mission auprès du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, en charge de l'environnement ;

- le préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly auprès du préfet de police.

Article 2 : L'arrêté n° n° IDF-2016-06-14-006 du 14 juin 2016 fixant la liste des représentants des administrations appelés à assister de façon permanente aux réunions de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly est abrogé.

Article 3 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le directeur de la sécurité de l'aviation civile nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs (échelon régional) de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et des préfectures des départements concernés et dont copie sera transmise aux membres de la commission ainsi qu'à :

- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,

- Monsieur le Ministre délégué auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des transports,

- Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'écologie.

Fait à Paris, le 12 avril 2023,

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2023-04-13-00003

Arrêté du 13 avril 2023 portant renouvellement
des représentants des professions aéronautiques
et des associations de la Commission
consultative de l'environnement de
l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté
n° IDF-2021-
10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant
nomination des membres à la Commission
consultative de l'environnement de
l'aérodrome de Paris-Orly

ARRETE

Portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L571-13 et R571-70 à R571-80 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté n°88-371 du 25 mars 1988 portant création de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de PARIS-ORLY ;

Vu l'arrêté n° 2012244-003 du 31 août 2012 fixant la composition des membres de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly, modifié par l'arrêté n°201691-0010 du 31 mars 2016, par l'arrêté n°2017-11-28-004 du 28 novembre 2017, par l'arrêté n°2018-08-08-032 du 9 août 2018, par l'arrêté 2019-12-09-001 du 9 décembre 2019 et par l'arrêté n° IDF-2023-04-12-00001 du 12 avril 2023 fixant la composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly en représentants des professions aéronautiques et des associations et modifiant l'arrêté n° 2012244-003 du 31 août 2012 fixant la composition des membres de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly ;

Vu l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly modifié par l'arrêté n°IDF-2021-11-30-00003 du 30 novembre 2021

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2013-3820 du 30 décembre 2013 approuvant le Plan de gêne sonore de l'aérodrome de Paris-Orly ;

Vu les désignations des représentants des usagers de l'aérodrome de Paris-Le Bourget et des associations de riverains et de protection de l'environnement consultés ;

Vu les désignations des représentants de Aéroports de Paris, exploitant de l'aérodrome ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

Article 1er : La liste des représentants des professions aéronautiques membres de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly est ainsi fixée :

a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome dont :

1° C.F.D.T. Air France

Titulaire : Charles GERME
Suppléant : M. Karim AOUNALI

2° UNSA ADP

Titulaire : M. Patrick BOYER
Suppléante : M. Laurent HERTEVENT

3° CFE-CGC ADP

Titulaire : Mme Murielle SCHMIT
Suppléante : Mme Marie-José GOUIARD

4° C.G.T. Orly

Titulaire : Mme Isabelle BIGAND-VIVIANI
Suppléant : Mme Valérie RAPHEL

5° FO Air France

Titulaire : M. Christophe MEUNIER
Suppléante : Mme Sylvie BIZARRO

6° Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL)

Titulaire : M. Jean-Félix BARRAL
Suppléant : M. Eric GRENIER BOLEY

b) Représentants des usagers de l'aérodrome dont :

1° Board of airlines representatives in France (BAR France)

Titulaire : M. Jean-Pierre SAUVAGE
Suppléant :
Titulaire : M. Yves EZANNO
Suppléant :

2° Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM) :

Titulaire : Mme Anaïs BENSAID
Suppléante : M. Romain SCHULZ
Titulaire : M. Eric TRAUTMANN
Suppléant : Mme Mildred DAUPHIN»

3° Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA)

Titulaire : M. Eric WIEWORA
Suppléant : M. Jean-Pierre BES
Titulaire : Mme Marie-Antoinette SANTONI
Suppléant : M. Georges LACHENAUD

4° Compagnie Air France

Titulaire : M. Vincent ETCHEBEHERE
Suppléant : Mme Marine François DECARREAU

5° Transavia

Titulaire : M. Sébastien MIR
Suppléante : M. Florian SODANO

6° Air Caraïbes - French Bee

Titulaire : Mme Marc ROCHET
Suppléante : M. Stéphane SIE

7° Compagnie Easy Jet :

Titulaire : M. Reginald OTTEN
Suppléant : M. Lahcen KARAOUI

8° Compagnie CORSAIR

Titulaire : M. M. Enea FRACASSI
Suppléante : Mme Martine HAAS

9° Compagnie Vueling :

Titulaire : Mme Charlotte DUMESNIL
Suppléante : M. Christophe HEMERY

c) 2 représentants de l'exploitant : Groupe Aéroports de Paris

Titulaire : Mme Justine COUTARD
Suppléante : M. Jérôme LAUFERON
Titulaire : Mme Amélie LUMMAUX
Suppléante : M. François VARLET

Article 2: La liste des représentants des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget est ainsi fixée :

a) Associations de riverains de l'aérodrome :

1° Association pour la préservation du patrimoine de l'environnement de Lésigny et plus (APPEL+)

Titulaire : M. François PHILIPPE
Suppléante : Mme Edith de KHOVRINE

2° Alerte nuisances aériennes

Titulaire : M. Jacques FOURNILLON
Suppléant : M. José-François FERNANDEZ

3° EOLE - Association de défense de Choisy-le-Roi et de Thiais contre les nuisances aériennes

Titulaire : M. Pierre DE COCK
Suppléant : M. Didier SERRE

4° PEGASE - Association de Villeneuve-le-Roi et Ablon des riverains de l'aéroport d'Orly pour la tranquillité et la sécurité

Titulaire : M. Joël JOSSO
Suppléant : M. Patrice FAUQUEMBERG

5° Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR),

Titulaire : M. Patrick RATTER
Suppléant : Mme Sophie ESTRADA

6° Association OYE 349

Titulaire : M. Luc OFFENSTEIN
Suppléante : Mme Anne-Michaële SULIC

7° Forum sud-francilien contre les nuisances aériennes

Titulaire : M. Bernard MEDER
Suppléant : M. Jean-Philippe TOURNOIS

8° Association de défense des riverains de l'Aéroport de Paris Orly (DRAPO)

Titulaire : M. Gérard BOUTHIÉ
Suppléant : M. Minh NGUYEN VAN

9° Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA)

Titulaire : M. Christophe BODY
Suppléant : Mme Chantal BEER-DEMANDER

10° Collectif nuisances aériennes de Dourdan et sa région

Titulaire : M. Pierre-Yves ROUGEAUX
Suppléant : M. Franck GUERIN

b) Associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire :

1° Essonne nature environnement

Titulaire : M. Denis MAZODIER
Suppléant : M. Daniel JOUANNE
Titulaire : M. Jean-Pierre MOULIN
Suppléant : M. Emmanuel DESERT

2° France nature environnement Île-de-France

Titulaire : M. Claude CARSAC
Suppléante : Mme Françoise BROCHOT
Titulaire : Mme Catherine GIOBELLINA
Suppléant : M. Michel RIOTTOT

3° Union des associations du sud-francilien (UASF)

Titulaire : M. Patrick LETERME
Suppléant : M. Bentahar SAÏD
Titulaire : M. Philippe GIRAUDM. Jean SERRAT
Suppléant : M. Pascal MICHELANGELI

4° Environnement 92

Titulaire : Mme Françoise BEHAR
Suppléant : M. Francis FALLIK
Titulaire : Mme Sylvaine DEPORT
Suppléante : Mme Annick RIAANT

5° Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) 77

Titulaire : Mme Pascale SOULARD
Suppléant : M. Kevin VERCIN
Titulaire : M. Patrice DIGUET
Suppléant : M. Christian CHASSEAU

Article 3: L'arrêté du 8 octobre 2021 susvisé est ainsi modifié :

1° Les articles 1^{er}, 2 et 3 deviennent respectivement les articles 3, 2 et 4.

2° Les dispositions des a) au e) du II relatif aux représentants des collectivités territoriales de l'annexe de l'arrêté sont transférées après le premier alinéa de l'article 2.

3° Le premier alinéa de l'article 2 est ainsi rédigé :

«La liste des représentants des collectivités territoriales de la commission consultative pour l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly mentionné au 2° du I de l'article R571-73 du code de l'environnement est fixée comme suit : ».

4° L'annexe est supprimée.

Article 4 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Ile-de-France) accessible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france et dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
- Monsieur le Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports,
- Madame la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie.

Fait à Paris, le 13 avril 2023,

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME

Annexe informative de l'arrêté portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly

Liste pour information des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly :

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, ou son représentant, Président.

I. Représentants des professions aéronautiques :

a) Six représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome dont :

1° C.F.D.T. Air France

Titulaire : Charles GERME

Suppléant : M. Karim AOUNALI

2° UNSA ADP

Titulaire : M. Patrick BOYER

Suppléante : M. Laurent HERTEVENT

3° CFE-CGC ADP

Titulaire : Mme Murielle SCHMIT

Suppléante : Mme Marie-José GOUIARD

4° C.G.T. Orly

Titulaire : Mme Isabelle BIGAND-VIVIANI

Suppléant : Mme Valérie RAPHEL

5° FO Air France

Titulaire : M. Christophe MEUNIER

Suppléante : Mme Sylvie BIZARRO

6° Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL)

Titulaire : M. Jean-Félix BARRAL

Suppléant : M. Eric GRENIER BOLEY

b) Représentants des usagers de l'aérodrome dont :

1° Board of airlines representatives in France (BAR France)

Titulaire : M. Jean-Pierre SAUVAGE

Suppléant :

Titulaire : M. Yves EZANNO

Suppléant :

2° Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM) :

Titulaire : Mme Anaïs BENSALD

Suppléante : M. Romain SCHULZ

Titulaire : M. Eric TRAUTMANN

Suppléant : Mme Mildred DAUPHIN»

3° Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA)

Titulaire : M. Eric WIEWORA

Suppléant : M. Jean-Pierre BES

Titulaire : Mme Marie-Antoinette SANTONI
Suppléant : M. Georges LACHENAUD

4° Compagnie Air France

Titulaire : M. Vincent ETCHEBEHERE
Suppléant : Mme Marine François DECARREAU

5° Compagnie Transavia

Titulaire : M. Sébastien MIR
Suppléante : M. Florian SODANO

6° Compagnie Air Caraïbes - French Bee

Titulaire : Mme Marc ROCHET
Suppléante : M. Stéphane SIE

7° Compagnie Easy Jet :

Titulaire : M. Reginald OTTEN
Suppléant : M. Lahcen KARAOU

8° Compagnie CORSAIR

Titulaire : M. M. Enea FRACASSI
Suppléante : Mme Martine HAAS

9° Compagnie Vueling :

Titulaire : Mme Charlotte DUMESNIL
Suppléante : M. Christophe HEMERY

c) 2 représentants de l'exploitant : Groupe Aéroports de Paris

Titulaire : Mme Justine COUTARD
Suppléante : M. Jérôme LAUFERON
Titulaire : Mme Amélie LUMMAUX
Suppléante : M. François VARLET

II. Représentants des collectivités territoriales :

a) Représentants des établissements publics de coopération intercommunale visés au 2° a) de l'article R571-73 du code de l'environnement

1° Représentants de la communauté d'agglomération Paris-Saclay

Titulaire : M. Christian LECLERC
Suppléant : M. Florian GALLANT
Titulaire : M. Stéphane BAZILE
Suppléant : M. Yvon DROCHON
Titulaire : Mme Karine GREMION
Suppléant : M. Clément MOISON

2° Représentants de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Titulaire : Mme Sylvie CARILLON
Suppléante : Mme Christine COTTE
Titulaire : M. Romain COLAS
Suppléant : M. Jérôme MEUNIER
Titulaire : M. Olivier CLODONG
Suppléant : Mme Christina PEDRI

b) Représentants de la Métropole du Grand Paris

Titulaire : M. Didier GONZALES

Suppléant : M. Philippe GAUDIN

Titulaire : M. Jean-Jacques GROUSSEAU

Suppléant : N.

Titulaire : M. Eric GRILLON

Suppléant : M. Régis CHARBONNIER

Titulaire : Mme Stéphanie DAUMIN

Suppléant : Mme Aurélie TROUBAT

Titulaire : M. Patrick FARCY

Suppléant : Mme Françoise LECOUFLE

Titulaire :

Suppléant : M. Laurent LAFON

c) Représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome n'appartenant pas à l'un des établissements publics de coopération intercommunale mentionnés ci-dessus ou ayant gardé compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores

Titulaire : M. Michel PAPIN, maire de Lésigny (77)

Suppléant : M. Guy DESAMAISON, adjoint au maire de Lésigny (77)

Titulaire : M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry (91)

Suppléant : M. Jean-François LECLERC, premier adjoint au maire de Janvry (91)

Titulaire : M. Franck COUTURIER, adjoint au maire de Saint Jean de Beaugard (91)

Suppléant : M. François FRONTERA, maire de Saint Jean de Beaugard (91)

d) Représentants du Conseil régional d'Ile-de-France

Titulaire : M. Robin REDA

Suppléante : Mme Elise GONZALES

e) Représentants des Conseils départementaux

1° Département de la Seine-et-Marne

Titulaire : Mme Béatrice RUCHETON

Suppléante : Mme Véronique VEAU

2° Département de l'Essonne

Titulaire : Mme Brigitte VERMILLET

Suppléant : M. Nicolas MEARY

3° Département des Hauts-de-Seine

Titulaire : Mme LEANDRI

Suppléant : M. SENANT

4° Département du Val-de-Marne

Titulaire : Mme Kristell NIASME

Suppléant : M. Jean-Daniel AMSLER

III. Représentants des associations :

b) Associations de riverains de l'aérodrome:

1° Association pour la préservation du patrimoine de l'environnement de Lésigny et plus (APPEL+)

Titulaire : M. François PHILIPPE
Suppléante : Mme Edith de KHOVRINE

2° Alerte nuisances aériennes

Titulaire : M. Jacques FOURNILLON
Suppléant : M. José-François FERNANDEZ

3° EOLE - Association de défense de Choisy-le-Roi et de Thiais contre les nuisances aériennes

Titulaire : M. Pierre DE COCK
Suppléant : M. Didier SERRE

4° PEGASE - Association de Villeneuve-le-Roi et Ablon des riverains de l'aéroport d'Orly pour la tranquillité et la sécurité

Titulaire : M. Joël JOSSO
Suppléant : M. Patrice FAUQUEMBERG

5° Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR),

Titulaire : M. Patrick RATTER
Suppléant : Mme Sophie ESTRADA

6° Association OYE 349

Titulaire : M. Luc OFFENSTEIN
Suppléante : Mme Anne-Michaële SULIC

7° Forum sud-francilien contre les nuisances aériennes

Titulaire : M. Bernard MEDER
Suppléant : M. Jean-Philippe TOURNOIS

8° Association de défense des riverains de l'Aéroport de Paris Orly (DRAPO)

Titulaire : M. Gérard BOUTHIER
Suppléant : M. Minh NGUYEN VAN

9° Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA)

Titulaire : M. Christophe BODY
Suppléant : Mme Chantal BEER-DEMANDER

10° Collectif nuisances aériennes de Dourdan et sa région

Titulaire : M. Pierre-Yves ROUGEAUX
Suppléant : M. Franck GUERIN

b) Associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire:

1° Essonne nature environnement

Titulaire : M. Denis MAZODIER
Suppléant : M. Daniel JOUANNE
Titulaire : M. Jean-Pierre MOULIN
Suppléant : M. Emmanuel DESERT

2° France nature environnement Île-de-France

Titulaire : M. Claude CARSAC
Suppléante : Mme Françoise BROCHOT
Titulaire : Mme Catherine GIOBELLINA
Suppléant : M. Michel RIOTTOT

3° Union des associations du sud-francilien (UASF)

Titulaire : M. Patrick LETERME
Suppléant : M. Bentahar SAÏD
Titulaire : M. Philippe GIRAUDM. Jean SERRAT
Suppléant : M. Pascal MICHELANGELI

4° Environnement 92

Titulaire : Mme Françoise BEHAR
Suppléant : M. Francis FALLIK
Titulaire : Mme Sylvaine DEPORT
Suppléante : Mme Annick Riant

5° Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) 77

Titulaire : Mme Pascale SOULARD
Suppléant : M. Kevin VERCIN
Titulaire : M. Patrice DIGUET
Suppléant : M. Christian CHASSEAU